

E. SCENARIO D'INSERTION PAYSAGERE

E.3 Vues en plan



E. SCENARIO D'INSERTION PAYSAGERE

E.3 Vues en plan



L'exploitation de la future phase 1 s'effectuera dans un périmètre faisant déjà partie du périmètre d'extraction autorisé de la carrière. Le projet de remblaiement et de renaturation d'ensemble prévoit le maintien du front rocheux visible en partie haute, la mise en place de matériaux terreux en couverture et la végétalisation des surfaces remblayées. Comme illustré sur la précédente coupe, la remise en état à l'avancement reprend les cotes initiales du profil de la colline.

F. PERCEPTION DU PROJET D'INSERTION

F.1 Photomontage 1 depuis l'Ouest : future phase 1 en cours d'exploitation



Photographie de l'état actuel

Future phase 1 en cours d'exploitation : photomontage



Localisation du point de vue

Le photomontage ci-contre montre que l'échelle de la future phase 1 est assez réduite au regard de celle du site d'extraction dans son ensemble. En effet, elle ne représentera qu'une faible partie de l'exploitation par rapport à l'emprise globale existante.

Les restrictions concernant le profil du talus et les profondeurs d'exploitation permettront de limiter les incidences sur le site.

F. PERCEPTION DU PROJET D'INSERTION

F.1 Photomontage 1 - Point de vue depuis l'Ouest : future phase 1 à l'état final

Le photomontage ci-dessous permet de visualiser l'état du terrain en fin d'exploitation de la carrière. Les remblaiements estimés en 20 ans permettront le recouvrement d'une grande partie du site. Ce remblaiement partiel laisse un front rocheux visible. L'insertion paysagère de ce front rocheux est jugée satisfaisante à l'échelle du grand paysage.



Localisation du point de vue

Renaturation globale en fin d'exploitation

Horizon 2045



F. PERCEPTION DU PROJET D'INSERTION

F.2 Photomontage 2 - Point de vue depuis le Nord : future phase 1 en cours d'exploitation



Photographie de l'état actuel



Localisation du point de vue

Future phase 1 en cours d'exploitation : photomontage



Depuis le Nord, la zone sud-ouest est nettement moins perceptible dans le paysage de par la présence de multiples bosquets et boisements qui masquent une partie de la carrière et atténuent sa présence à l'arrière-plan.

F. PERCEPTION DU PROJET D'INSERTION

F.2 Photomontage 2 - Point de vue depuis le Nord : future phase 1 à l'état final

L'aspect arrondi du versant ne permet pas de distinguer la zone de la future phase 1 entièrement depuis cet angle de vue.

Le volume de remblaiement prévu permettra de retrouver une continuité visuelle du paysage et de la morphologie du site comme illustré ci-dessous en photomontage. L'objectif est de faciliter à terme la reconquête spontanée d'une végétation de lande. Comme évoqué pour le point de vue précédent, les effets sur le grand paysage sont faibles.



Localisation du point de vue

Renaturation globale en fin d'exploitation

Horizon 2045



G. PRINCIPES DE RENATURATION RETENUS

G.1 Dispositif de couverture retenu

La couverture finale se compose de (de haut en bas) :

- Un couvert végétal composé de vivaces et de petits ligneux, mis en oeuvre par ensemencement hydraulique,
- 0,50 m d'épaisseur au minimum de matériaux terreux
- Une structure accroche-terre sur les talus de pente 2H/1V pour permettre la tenue du matériaux terreux,

G.2 Restauration du couvert végétal et hydroensemencement

La restauration du couvert végétal s'effectuera dans un premier temps par hydroensemencement. L'hydroensemencement est une technique bien adaptée pour la végétalisation de surfaces importantes sur des terrains en pente et fortement soumis à l'érosion régressive. Les résultats sont rapides, au bout de 4 semaines après l'ensemencement, les premières pousses apparaissent. Les pelouses ainsi obtenues sont durables et robustes. La technique consiste à pulvériser sur un sol préalablement préparé un mélange d'eau, de paillis de fibre, de graines, de fertilisants, d'agents de rétention et d'additifs divers. Le paillis peut être de fibres de bois, de jute, etc. Il assure un lien entre les graines et le sol tout en les protégeant de l'érosion, du vent, de la lumière du soleil. Il se dégrade progressivement lorsque les graines commencent à germer.

Grâce à cette technique, diverses espèces peuvent être implantées dans des milieux inhospitaliers. La technique consiste à améliorer la rétention de l'humidité, la stabilisation du sol, le contrôle de l'érosion sur des pentes fortes et dénudées et à diversifier des nutriments. Une semaine ou deux après l'hydroensemencement, les végétaux commencent à pousser et la zone hydroensemencée s'enracine plus profondément qu'avec un ensemencement classique.

Le choix des essences s'appuiera sur les relevés botaniques effectués localement. Une association d'herbacées et de petits arbustes constituera le mélange de semences utilisé lors de l'hydroensemencement.

Dans le temps, la palette végétale sera enrichie par l'apport de graines dans le cadre d'une reconquête végétale spontanée favorisée par les écosystèmes environnants.

Après stabilisation des sols par cette couverture herbacée, dans un délai de 3 à 5 ans après l'hydroensemencement, le plan de réaménagement prévoit la plantation de petits ligneux sous la forme de plants forestiers protégés par des dispositifs anti-rongeurs.

la remise en état finale de la carrière restaure un couvert végétal proche de la situation initiale. Les perceptions lointaines après renaturation montrent une intégration paysagère de qualité sur les emprises. Seuls restent visibles, une partie des fronts de taille côté Ouest. Ce maintien des fronts rocheux pourrait être favorable au développement d'habitats d'intérêt pour l'avifaune.

H. PALETTE VÉGÉTALE

Essences arborées structurantes



'Fagus sylvatica'



'Pinus nigra subsp. laricio'



'Pinus nigra subsp. nigra'



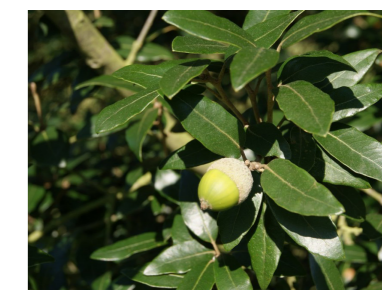
'Abies alba'



'Picea abies'



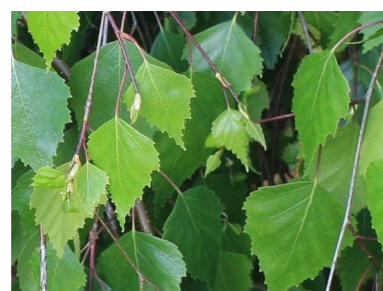
'Castanea sativa'



'Quercus ilex'



'Fraxinus excelsior'



'Betula alba'



'Corylus avellana'



'Prunus avium'



'Sorbus aria'



'Ulmus minor'

Essences indicatrices de la lande à genêt purgatif



'Agrostis capillaris'



'Calluna vulgaris'



'Deschampsia flexuosa'



'Senecio adonidifolius'



'Teucrium scorodonia'

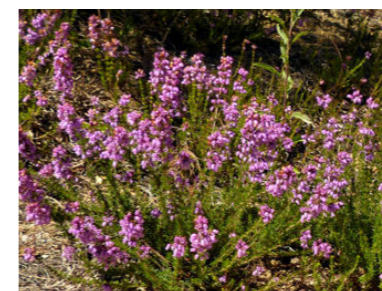


'Cytisus oromediterraneus'

Essences indicatrices de la lande à bruyère et genêt



'Conopodium majus'



'Erica cinerea'



'Centaurea pectinata'



'Hieracium murorum'



'Carex pilulifera'



'Plantago holosteum'

I. CONCLUSION

Le projet de renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière des Bondons reste en **harmonie avec les composantes paysagères** de ce territoire. La zone sud-ouest (phase 1), future zone d'extraction, faisait d'ores et déjà partie du périmètre d'exploitation autorisé dès l'ouverture de la carrière. La présente étude démontre que l'emplacement et l'exploitation de cette zone n'aura que très peu d'effets sur les principales perceptions du site d'extraction.

Située dans le prolongement de la topographie de la colline et orientée à l'ouest, la future zone d'extraction **ne sera pas perceptible depuis les zones habitées et ne présentera pas de nuisance visuelle supplémentaire pour des points de vue situés sur les espaces publics proches**. Le point de vue le plus ouvert sur la carrière est accessible uniquement à pied via des sentiers de randonnée. Il constitue un point de vue occasionnel.

Soulignons par ailleurs que les multiples îlots arborés et la topographie initiale du lieu permettent d'intégrer la carrière dans le grand paysage. Ils participent notamment, lorsque l'on se déplace autour du site, à masquer la zone sud-ouest en particulier.

Le jeu des échelles, de formes et des couleurs, participe aussi à diminuer l'emprise de la zone dans la perception globale de l'espace, atténuant sa présence visuelle **dans le grand paysage**.

La remise en état finale du site restaure des continuités qui s'harmonisent avec l'environnement proche de la carrière. La perception des fronts de taille qui resteront à nu est à l'échelle du grand paysage des causses.



ANNEXES

Annexe 1: Déblai - Calcul des volumes d'extraction

Annexe 2: Déblai - Phasage d'extraction

Annexe 3: Déblai - Profil A

Annexe 4: Déblai - Profils B-C-D

Annexe 5: Remblai - Calcul des volumes de remblai

Annexe 6: Remblai - Phasage de remblaiement à l'avancement
de 2023 à 2043 sur 20 ans

Annexe 7: Remblai - Profil A

Annexe 8: Remblai - Profils B-C-D